

# Atradius & Vous

## **MODULA FIRST: Evolutions des conditions**

Le contexte économique actuel fortement dégradé, nous amène à revoir les conditions de notre contrat Modula First.

**Ainsi, à compter du 15 juillet 2020**, les tarifs des polices Atradius Modula First sont **majorés de 10 %**. Ces changements tarifaires s'appliquent **uniquement aux affaires nouvelles.**

Par ailleurs, le paiement de la prime ne peut désormais se faire qu'annuellement, semestriellement ou trimestriellement et une franchise sur indemnité est mise en place.

Ces évolutions de nos conditions concernent également les contrats Modula First sectoriels : Chimie, Intérim, Transport et Vins et spiritueux.

Vous trouverez ci-joints les documents Modula First mis à jour avec la nouvelle grille tarifaire:

1. Le contrat d'adhésion
2. Le guide de souscription

**Nous vous invitons à utiliser exclusivement ces documents actualisés avec le nouveau tarif pour une prise d'effet au 15 juillet 2020**

Ces documents Modula First ainsi que les conditions des Modula First sectoriels, sont disponibles et téléchargeables en ligne sur [www.atradius.fr](http://www.atradius.fr) et sur votre [Espace Partenaires](#).

**Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**